



AUTEUR : Yohann CHANOIR
CLASSE : Seconde
MATIÈRE : ECJS

QUELLE PLACE POUR LES FEMMES EN FRANCE DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE ?

Document n°1 : la parité, enfin ?

« La parité hommes-femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises a fait l'objet d'un ultime vote, hier. D'ici janvier 2014, les femmes devront constituer 20% des effectifs des conseils d'administration des entreprises, des établissements publics à caractères administratifs, industriels et commerciaux. Elles devront être 40 % au 1er janvier 2017. Les CA sans femme devront en nommer au moins une dans les six mois suivant la promulgation de la loi.

Les entreprises concernées sont celles qui emploient au moins 500 salariés et qui réalisent un chiffre d'affaires d'au moins 50 millions d'euros. Le non-respect des quotas par les entreprises entraînera des sanctions. Le texte prévoit aussi un mécanisme de sanction financière, avec une suspension temporaire des jetons de présence. Malheureusement, les annonces ont été si souvent peu suivies d'effets que nous attendons de voir pour croire que les talons remplacent enfin les mocassins... ».

ROLLIN, Gaëlle, *Madame.lefigaro.fr*, 13 janvier 2011.

Document n°2 : Où sont les femmes ?



Paris, premier mai
2009, les quatre
dirigeants des quatre
principaux syndicats

Document n°3: les femmes dans les conseils d'administration en Europe communautaire (2011). Source personnelle.

	Moins de 5%	Entre 5 et 10%	10 à 15 %	15 à 20%	Plus de 20%
Etats	Portugal (1%) Italie(2%)	Grèce (6%) Belgique, Luxembourg, RFA (8%), Autriche France (8%)	Royaume-Uni (11%) Irlande (10%) Pays-Bas (12%)	Danemark (18%)	Suède (27%) Finlande (26%)

1. Expliquez les termes soulignés
 2. La loi votée en janvier 2011 sur la représentation des femmes vous rappelle quelle disposition adoptée depuis longtemps dans un autre Etat ?
- différences entre les Etats de l'Union Européenne ?

Déroulement du cours

1. Lecture du document
2. Réponse aux questions 1 et 2
3. Correction
4. Réponse à la question 4, possibilité de faire un croquis (révision de la compétence déjà vue en AP)
5. Trace écrite = rappel des droits sociaux en France (1864, 1884), des grandes manifestations (1891 à Fourmies, 1936, 1947, le premier mai devient férié en France, 1968) et présentation rapide du panorama syndical en France (CGT, FO, SUD, CFDT, MEDEF...)

Organisation d'un débat argumenté